

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA DOCUMENTATION SUR L'ECONOMIE SOCIALE

XIV^{ème} COLLOQUE DE L'ADDES

Paris, le 28 janvier 1999

TRAJECTOIRES ASSOCIATIVES ET EMPLOI DANS L'ECONOMIE SOCIALE

TRAJECTOIRES ASSOCIATIVES

**PREMIERS ÉLÉMENTS SUR LES CRÉATEURS ET SUR LES DISPARITIONS
D'ASSOCIATIONS**

*Recherche portant sur deux cohortes d'associations créées en 1980 et 1990
dans l'arrondissement d'Orléans*

Viviane TCHERNONOG
LES-MATISSE
UMR CNRS n° 85 95

UNIVERSITÉ DE PARIS 1 - PANTHEON-SORBONNE

Ce travail a bénéficié du concours financier de la Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et à l'Economie Sociale et de la Fondation de France.

Il n'aurait pu être réalisé sans le concours actif de la Sous Préfecture d'Orléans et en particulier de Madame Fardeau, responsable du service Associations, que je remercie tout particulièrement.

Ont collaboré à ce travail :

Nadine Bekkar
Catherine Heitz
Isabelle Forget
Isabelle Videau

TABLE DES MATIÈRES

I. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE.	
A. DÉMARCHÉ GÉNÉRALE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN	3
1. Un relevé sur place des données relatives aux créations	4
2. Une enquête sur le terrain auprès des associations	4
B. PRESENTATION DES ECHANTILLONS	5
1. Les deux cohortes des associations créées	5
2. L'échantillon des associations enquêtées	6
II. CARACTERISTIQUES DES CRÉATIONS ET DES CREATEURS D'ASSOCIATION.....	7
A. LES CREATIONS D'ASSOCIATION.....	7
1. Le secteur d'activité des associations	7
2. La saisonnalité des créations	8
3. La localisation du siège de l'association lors de la création	9
4. Les créations selon l'aire d'activité de l'association	10
B. LE PROFIL DES CREATEURS	11
1. L'âge des créateurs	11
2. La faiblesse de la participation des femmes dans la création associative.....	12
3. Les catégories socioprofessionnelles des créateurs	14
III. L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS	15
A. L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS	15
1. Les grandes catégories d'évolution de l'association	15
2. Les disparitions d'association.....	17
3. Les associations en " sommeil "	20
B. L'INCIDENCE DE QUELQUES ELEMENTS DU PROFIL DES CREATEURS ET DES CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION SUR LES DISPARITIONS.....	23
1. L'âge des fondateurs	24
2. La catégorie socioprofessionnelle	24
3. Le sexe du président	25
4. Le secteur d'activité de l'association.....	25
5. L'hébergement de l'association.....	26
6. Le nombre de partenaires dispensateurs de subvention.....	26
7. L'appartenance à une fédération	27
8. L'emploi salarié.....	27
9. L'influence d'une filiation.....	27
10. L'aire d'intervention	28
11. Synthèse	29
CONCLUSION	30
INDEX DES TABLEAUX	31

I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

L'étude entreprise a pour but, en adoptant une perspective dynamique, de dégager les caractéristiques des créateurs et des créations et de repérer, dans le parcours des associations depuis leur création, leur rythme d'évolution et les principales phases par lesquelles elles passent et d'illustrer ainsi une trajectoire associative.

Peu d'informations existent en effet sur les modalités des créateurs d'associations et encore moins sur leurs disparitions : les associations peuvent, avec le temps, se développer, créer des emplois, consolider leur organisation et renforcer leur action, mais elles peuvent aussi entrer en sommeil provisoirement ou disparaître définitivement. La « volatilité » comme la mortalité associative restent très mal connues, aussi bien dans leur genèse et leurs modalités que dans leur importance numérique.

Ce premier travail portant sur les disparitions d'association a pour objectif de mesurer les évolutions de deux cohortes d'associations créées en 1980 et 1990. Sont-elles toujours en activité ? Sont-elles en sommeil ? Se sont-elles développées ? Ont-elles créé des emplois et en quel nombre ? Ont-elles modifié leur objet, leurs modalités de fonctionnement ? Ont-elles interrompu momentanément ou définitivement leur activité ? Quelles ont été les causes, les circonstances ou les modalités des évolutions constatées ?

A. DEMARCHE GENERALE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

La recherche entreprise s'est appuyée sur l'analyse de l'évolution de deux cohortes d'associations, respectivement créées en 1980 et en 1990 et enregistrées par la Sous-préfecture d'Orléans, dans le Loiret, qui a activement collaboré à cette démarche.

Le champ territorial couvert par l'arrondissement d'Orléans présente plusieurs avantages pour la conduite d'un tel travail :

- il comporte une zone rurale et une zone urbaine, ce qui permet d'apprécier l'impact du tissu géographique sur les cycles de vie des associations ;
- il couvre un espace géographiquement nettement circonscrit, ce qui favorise les recherches concernant l'histoire de l'association ;
- les indicateurs économiques et sociaux concernant le Loiret révèlent une situation moyenne, comparativement à la situation française, et le département n'a pas connu de mutations particulières au cours des dernières années.

180 et 360 créations d'associations ont été respectivement enregistrées en 1980 et 1990 dans cette aire territoriale. Sur ces nombres, il a été possible de reconstituer de façon précise les conditions de créations pour 156 et 344 associations.

Le repérage des trajectoires associatives repose sur l'articulation de deux phases de collecte des informations :

1. Un recueil systématique des informations disponibles lors de la création à la Sous-préfecture, à l'occasion de la création de l'association ou d'une modification des statuts.
2. Une enquête conduite de septembre 1996 à avril 1997 pour apprécier l'évolution de l'association depuis sa création, sa situation à la date de l'enquête. La perspective

historique a donc porté, au moment où l'enquête a été conduite sur une période de 16 ans pour les associations créées en 1980 et sur une période de 6 ans pour les associations créées en 1990.

1. Un relevé sur place des données relatives aux créations

Les créations d'associations sont enregistrées sur un logiciel défini par le ministère de l'Intérieur et comportant des informations (âge, sexe et profession) sur le déclarant et sur le secteur d'activité. D'autres informations sont disponibles, mais non saisies sur informatique, notamment l'exposé des objectifs et de la mission de l'association, la nature et la localisation du siège social, la liste des administrateurs membres du bureau et leurs caractéristiques (âge, sexe, profession...).

Un premier travail systématique de relevés de l'ensemble des informations disponibles à la Sous-préfecture a été effectué, de sorte que toutes les informations disponibles au moment de la création des associations pour 1980 et 1990 ont été recensées.

Les informations utilisées pour le travail ont été les suivantes :

- mois de la création
- nom et adresse de l'association
- localisation du siège de l'association
- objet de l'association
- âge, sexe et profession des administrateurs ; l'association peut enregistrer jusqu'à 12 administrateurs ; la plupart du temps, c'est l'administrateur de rang 1 qui sera le président, les trois premiers administrateurs appartenant le plus souvent au Bureau de l'association.

2. Une enquête sur le terrain auprès des associations

Compte tenu des limites financières et de l'objectif d'exhaustivité des informations relatives à l'évolution des associations, il n'a pas été possible de travailler sur l'ensemble des associations créées dans la sous-préfecture et un tirage au sort de 100 associations a été effectué sur chacune des deux cohortes créées en 1980 et 1990.

Un questionnaire a été élaboré et testé ; il comprend deux volets principaux :

Volet 1 : le profil de l'association et son évolution depuis sa création

Plusieurs questions visent à préciser le profil de l'association :

- l'identité de l'association
- la mission en clair
- le lien éventuel avec une ancienne association
- le nombre de partenaires publics
- la nature de l'hébergement
- l'appartenance à une fédération
- l'aire d'intervention
- le nombre de changements de présidents intervenus depuis la création
- le nombre d'adhérents
- le nombre de salariés
- le nombre de bénévoles
- le budget annuel de fonctionnement

- quelques questions visent à préciser les données relatives à l'emploi en 1995

Volet 2 : La situation de l'association à la date de l'enquête et les facteurs susceptibles d'expliquer les évolutions constatées.

- l'association est vivante, elle a définitivement cessé toute activité ou bien elle est en sommeil
- existence, date et durée des éventuelles périodes d'inactivité
- motifs principaux de l'interruption provisoire ou définitive de l'activité
- exposé des facteurs de reprise de l'activité après les périodes d'inactivité

La faisabilité de la méthode proposée a fait l'objet d'un test ; 35 entretiens ont préalablement été effectués. La participation à l'enquête des associations vivantes est apparue bonne, mais elle a nécessité un suivi personnalisé des associations ; celle des associations ayant disparu s'est révélée moins bonne et a conduit à l'abandon de l'enquête par voie postale initialement projetée au profit d'entretiens personnalisés avec les anciens responsables professionnels ou bénévoles des associations repérés le cas échéant à la suite d'une enquête. Les responsables d'une association qui a disparu répondent moins volontiers à un questionnaire, d'autant que celui-ci retrace souvent l'histoire de leur échec. L'importante participation à l'enquête a été très largement due à la persévérance des enquêteurs et à leur capacité à nouer des contacts suivis avec d'anciens responsables associatifs jusqu'à l'aboutissement de l'enquête.

La mobilité des associations est élevée, même lorsque l'association est toujours en activité : 40 % des associations vivantes de 1980 et 24 % des associations vivantes de 1990 ont déménagé au moins une fois.

Plusieurs facteurs expliquent cette mobilité, parmi lesquels un changement intervenu à la tête de l'association (un changement de président en particulier se traduit très souvent par un changement de localisation du siège de l'association). Les entretiens auprès des créateurs de l'association ont cependant pu se dérouler grâce à la participation de la sous-préfecture.

Enfin, lorsqu'un certain temps s'est écoulé depuis la création de l'association — c'est le cas des associations créées en 1980 — le questionnaire, pour être rempli complètement, doit faire l'objet d'interviews auprès de plusieurs des créateurs ou des professionnels dirigeants ou salariés en activité à l'époque, de manière à pouvoir retracer l'itinéraire de l'association. Parfois, ce sont les interlocuteurs publics de l'association, en général la mairie, qui ont complété les indications indispensables.

B. PRESENTATION DES ECHANTILLONS

Les analyses effectuées portent sur deux échantillons binaires : les deux cohortes des associations créées et les deux échantillons des associations ayant fait l'objet d'une enquête, pour chacune des années de création observées.

1. Les deux cohortes des associations créées

Les données relatives à la création et aux créateurs sont étudiées sur 500 associations comprenant toutes les associations créées dans la circonscription territoriale en 1980 et 1990, soit respectivement deux cohortes de 156 et 344 associations, et sur 2 222 administrateurs créateurs d'association, dont 624 créateurs en 1980 et 1998 en 1990.

2. L'échantillon des associations enquêtées

Les données relatives à l'évolution des associations portent sur un échantillon de 200 associations tirées au sort à partir du précédent, soit 100 associations par année résultats sur les créations et les créateurs d'association.

II. CARACTERISTIQUES DES CRÉATIONS ET DES CREATEURS D'ASSOCIATION

Les résultats suivants portent sur les deux cohortes de 156 associations enregistrées en 1980 et de 344 associations enregistrées en 1990.

A. LES CREATIONS D'ASSOCIATION

1. Le secteur d'activité des associations

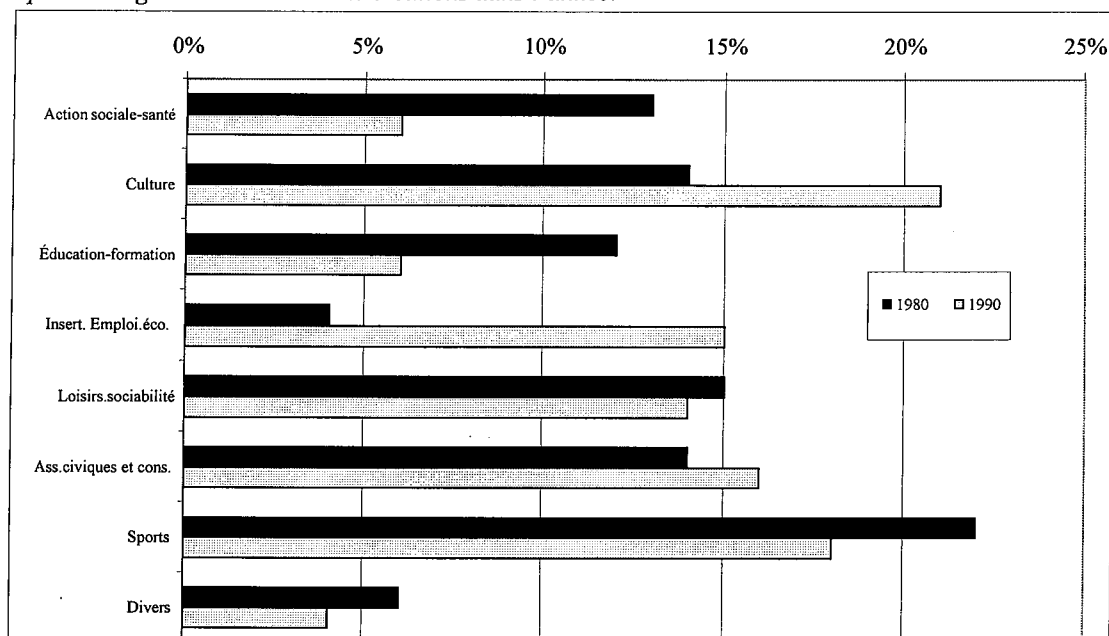
La répartition par secteur d'activité des associations est présentée dans le tableau 1 et dans le graphique 1. Un point remarquable est la très forte augmentation des créations liées à l'insertion, l'emploi, l'économie, le développement local. On peut noter la proportion très importante d'associations d'insertion et d'animation économique créées en 1990.

Tableau 1 Répartition des associations créées selon le secteur d'activité et l'année de création

	1980	1990	Ensemble
Action sociale, santé	13 %	6 %	8 %
Culture	14 %	21 %	19 %
Éducation, formation	12 %	6 %	8 %
Insertion, emploi, économie, développement local	4 %	15 %	12 %
Loisirs et sociabilité	15 %	14 %	15 %
Opinion, expression, défense des droits et des intérêts	14 %	16 %	15 %
Sports	22 %	18 %	19 %
Divers ou non-réponse	6 %	4 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %
Effectif	156	344	500

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

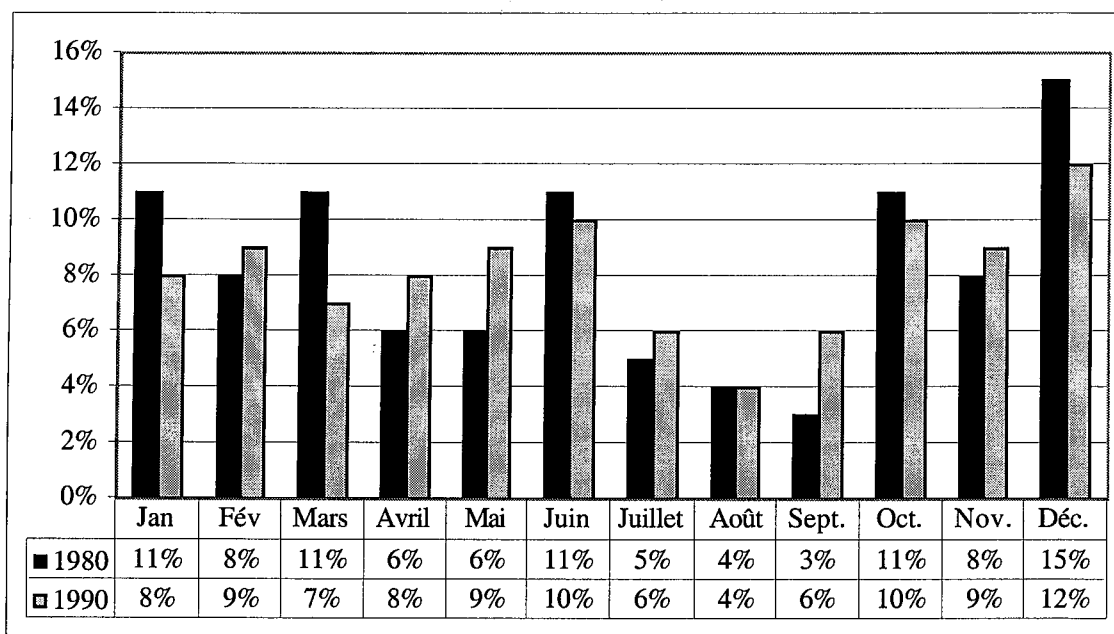
Figure 1 Evolution de la structure des créations selon le secteur d'activité de l'association, en pourcentage du nombre total de créations dans l'année.



2. La saisonnalité des créations

L'examen des créations mensuelles d'associations à 10 ans d'intervalle et les entretiens avec les responsables montrent qu'il existe des variations saisonnières assez constantes dans le temps : les créations connaissent des pics aux mois de décembre et janvier et des creux aux mois de septembre et août (Figure 2)

Figure 2 Evolution de la structure des créations selon le mois de l'enregistrement de l'association, en pourcentage du nombre total de créations dans l'année.

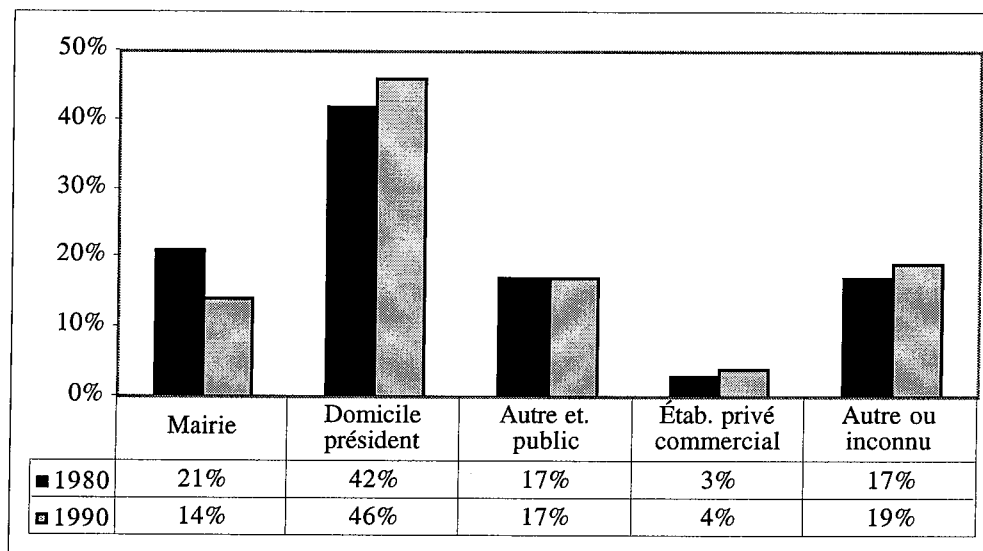


Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

3. La localisation du siège de l'association lors de la création

Le graphique suivant indique le choix de la localisation du siège au moment de la création. Il montre qu'à l'exception des localisations en mairie qui ont un peu diminué entre les deux périodes, une grande stabilité existe en matière de type d'hébergement.

Figure 3 Evolution de la localisation de l'association à la création en pourcentage du nombre total de créations dans l'année.



Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Le domicile du président ou de l'un des membres reste le lieu privilégié de localisation de l'association lors de la déclaration : la part des associations domiciliées chez le président ou chez l'un des membres atteint 44 % des associations créées aux deux périodes et elle a tendance à augmenter légèrement. La fréquence des associations hébergées par les municipalités n'est pas négligeable, mais elle a tendance à baisser entre les deux périodes. Les associations hébergées dès leur création dans des locaux municipaux sont, pour deux tiers d'entre elles, des associations de loisirs et de sociabilité et des associations culturelles et sportives actives sur une aire d'intervention communale.

Si ces chiffres confirment la place importante des municipalités dans les domiciliations de sièges d'associations, ils confirment que les municipalités ont tendance à limiter l'hébergement à la création des associations.

4. Les créations selon l'aire d'activité de l'association

Le tableau 4 montre l'évolution des aires d'intervention des associations entre 1980 et 1990. Le tableau confirme la forte progression des associations de quartiers, il montre aussi une croissance des associations qui ont une aire d'activité intercommunale ou régionale. La régression des associations départementales et purement communales ne doit être interprétée qu'en termes relatifs ; en termes absolus sur l'arrondissement, elles ont aussi augmenté mais dans une moindre proportion. Ce sont ces associations qui présentent d'ailleurs le taux de survie le plus favorable.

Tableau 2 Évolution de la structure des créations d'association selon l'aire d'intervention

Année de création	1980	1990
Le quartier	2 %	8 %
La commune	25 %	16 %
Plusieurs communes	15 %	17 %
Le département	22 %	13 %
La région	9 %	12 %
La France	2 %	12 %
Sans réponse	25 %	22 %
Total *	100 %	100 %

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

B. LE PROFIL DES CREATEURS

L'analyse du profil des créateurs porte sur les 500 associations des deux cohortes de 1980 et 1990 et sur leurs 2 222 créateurs.

1. L'âge des créateurs

La tableau 3 montre une grande stabilité dans le domaine de l'âge des présidents créateurs. L'âge moyen du président lors de la création se situe dans une grande majorité autour de 40 ans : 40,9 ans en 1980 et à 42 ans en 1990. Au-delà de ce constat, ces chiffres montrent que la proportion de jeunes présidents fondateurs n'est pas négligeable : les jeunes de moins 25 ans représentant 1/10 environ des présidents d'association lors de la création. Il s'agit là d'une tendance assez forte puisque la proportion reste la même à 10 années d'intervalle, ce qui tend à montrer que les jeunes ont tendance à participer de manière importante à la création d'association.

Tableau 3 Age du président fondateur selon l'année de création de l'association

	1980	1990	Ensemble
de 18 à 25 ans	9 %	11 %	10 %
de 25 à 45 ans	57 %	53 %	55 %
de 45 à 65 ans	25 %	28 %	27 %
plus 65 ans	9 %	7 %	8 %
Total	100 %	100 %	100 %
Effectifs	143	332	475

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

Tableau 4 Moyenne d'âge des administrateurs selon l'année de création de l'association

Rang de l'administrateur	1980	1990	Ensemble	Effectif
Rang 1 (président)	40,9	42,0	41,6	475
Rang 2	39,7	40,5	40,3	472
Rang 3	36,5	39,2	38,4	454
Rang 4	38,7	40,7	40,1	292
Rang 5	36,4	40,6	39,6	156
Rang 6	41,6	41,8	41,8	120
Rang 7	44,4	42,7	43,1	53
Rang 8	44,7	45,4	45,3	32
Rang 9 et au-delà	36,5	47,3	46,3	43
Ensemble	589	1508	2 097	2 097

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

La moyenne d'âge des créateurs se situe dans la fourchette de 40/45 ans. Elle apparaît stable entre les deux années, malgré un très léger vieillissement pour l'année 1990.

Le tableau suivant indique la structure des créations d'associations selon le secteur d'activité en fonction de l'âge du président fondateur. Les jeunes fondateurs (moins de 25 ans) sont souvent des élèves ou des étudiants, dont l'association est en général domiciliée chez l'un des créateurs et quasiment jamais à la mairie ; les présidents très jeunes sont présents dans les créations d'associations sportives, de loisirs d'opinion ou de loisirs.

Tableau 5 Secteur d'activité de l'association selon l'âge du président fondateur

	18/25	25/45	45 à 65	> 65	Ensemble
Action sociale santé	5 %	8 %	4 %	-	6 %
Culture	14 %	31 %	19 %	27 %	25 %
Divers		2 %	4 %	7 %	3 %
Éducation formation	5 %	10 %	2 %	7 %	7 %
Insertion, emploi, économie, dév. local	14 %	6 %	13 %	13 %	10 %
Loisirs et sociabilité	19 %	14 %	19 %	20 %	17 %
Opinion, expression défense des droits	19 %	13 %	23 %	20 %	17 %
Sports	24 %	14 %	17 %	16 %	16 %
Total	100	100	100 %	100	100 %
	%	%		%	
Effectif	50	256	127	34	467

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

2. La faiblesse de la participation des femmes dans la création associative

Les hommes représentent la grande majorité des présidents fondateurs d'association : 4/5e des créateurs de 1er rang, c'est-à-dire des futurs présidents de l'association, et il s'agit là d'une tendance très forte puisque les chiffres sont quasiment les mêmes à 10 d'intervalle.

Tableau 6 Sexe du président fondateur selon l'année de création de l'association

	1980	1990	Ensemble
Masculin	80 %	81 %	403
Féminin	20 %	19 %	95
Total	100 %	100 %	498

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

Les femmes présidents à la création de l'association sont dans une majorité importante des femmes sans profession ; lorsqu'elles ont une activité professionnelle, elles sont souvent employées ou occupent des professions intermédiaires. Leur activité associative s'exerce principalement dans les secteurs de l'*action sociale* et de la *culture*. Leur association est relativement plus souvent domiciliée à la mairie et relativement moins souvent à leur domicile que celles des hommes. Les associations dont elles sont présidentes sont beaucoup plus volontiers centrées sur des activités locales (quartier, commune) et beaucoup plus rarement positionnées à l'échelle régionale ou nationale.

La représentation des femmes est relativement moins marginale sur l'ensemble des créateurs, puisqu'elles représentent alors 1/3 de l'ensemble de créateurs.

Tableau 7 Proportion de femmes créateurs selon le rang dans le conseil d'administration

Rang de l'administrateur	Hommes	Femmes	Ensemble	Effectif
Rang 1 (président)	81,0	19,0	100	498
Rang 2	71,1	28,9	100	498
Rang 3	61,7	38,3	100	478
Rang 4	58,7	41,3	100	310
Rang 5	62,7	37,3	100	169
Rang 6	65,1	34,9	100	126
Rang 7	62,5	37,5	100	56
Rang 8	72,7	27,3	100	33
Rang 9	80,0	20	100	20
Rang 10	66,7	33,3	100	9
Rang 11	62,5	37,5	100	8
Rang 12	83,3	16,7	100	6
Ensemble	68,5	31,5	100	2 213

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

3. Les catégories socioprofessionnelles des créateurs

L'importante participation des cadres et des professions intellectuelles et intermédiaires est confirmée : 41 % des présidents lors de la création sont issus de ces catégories, avec toutefois une légère baisse entre les deux périodes.

On peut aussi noter la participation non négligeable, mais en baisse aussi, des employés à la création d'association : ils représentent le septième des présidents créateurs d'association.

Entre les deux périodes, ce sont surtout les présidents sans activité professionnelle qui ont vu leur part relative augmenter dans la création d'associations, évolution certainement liée à un contexte social général.

Tableau 8 Profession des présidents créateurs selon l'année de création

	1980	1990	Ensemble
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise, agric.	5 %	7 %	6 %
Cadres et professions intellectuelles sup.	18 %	16 %	17 %
Professions intermédiaires	29 %	18 %	24 %
Employés	16 %	11 %	14 %
Ouvriers	9 %	7 %	8 %
Retraités	9 %	10 %	9 %
Autres personnes sans activité professionnelle	7 %	19 %	13 %
Divers	6 %	12 %	9 %
Total	100	100	100 %
Effectif	156	344	500

Enquête LES — MATISSE — 1998 sur les trajectoires associatives

III. L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS

A. L'ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS

Que sont devenues les associations créées en 1980 et 1990 à la date de l'enquête, soit fin 1996/début 1997 ?

L'analyse porte ici sur les deux échantillons de 100 associations créées en 1980 ou 1990, tirées au sort sur les deux cohortes d'associations créées en 1980 (156 associations) et 1990 (344 associations).

1. Les grandes catégories d'évolution de l'association

L'enquête a confirmé qu'il n'était pas possible de rendre compte de la trajectoire d'une association avec seulement les deux catégories : associations en activité ou vivantes et associations dissoutes ou disparues. Les associations sont en effet souvent « mises en sommeil ». L'enquête a été l'occasion de préciser cette notion.

Le tableau suivant renseigne, avec un recul de 17 ans pour la première cohorte et de 7 ans pour la seconde, l'évolution des 200 associations qui ont fait l'objet d'une enquête.

À la date de l'enquête, sur les 200 associations interrogées, la situation est la suivante :

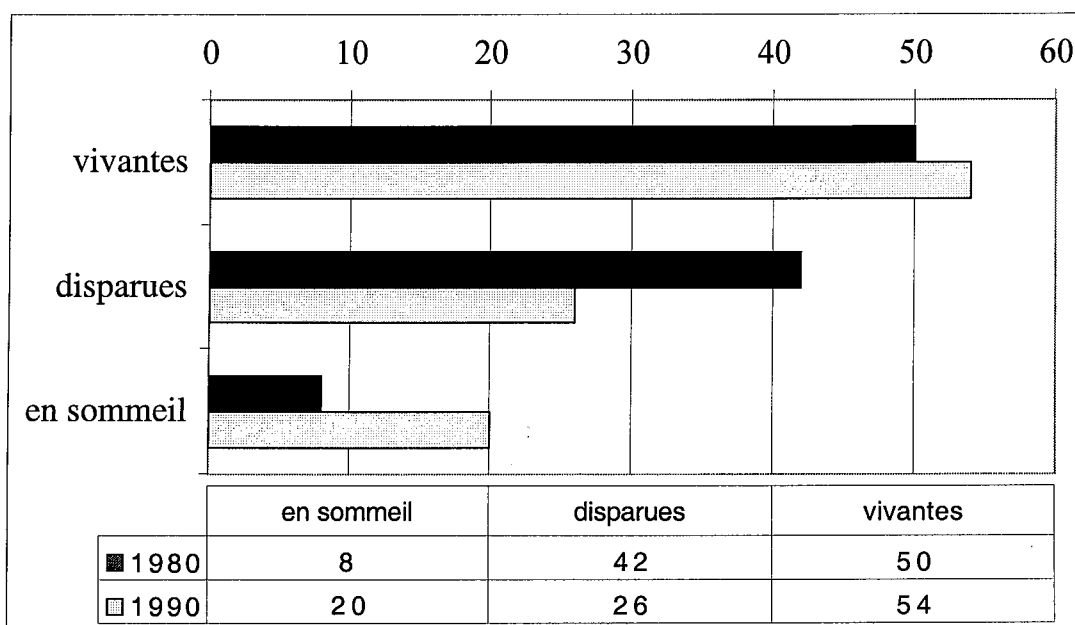
- 104 associations sont toujours en activité
- 68 ont disparu (nous avons classé dans cette catégorie 2 associations pour lesquelles toutes les recherches effectuées auprès des différents créateurs et des organismes municipaux et qui sont restées sans résultat : tout laisse supposer que ces associations ont disparu) ;
- 28 associations ont déclaré avoir interrompu leur activité, mais ont estimé ne pas avoir définitivement cessé toute activité, une reprise d'activité étant susceptible d'intervenir sous certaines conditions.

Tableau 9 Évolution de l'association depuis sa création selon l'année de création

Année de création	1980	1990	Ensemble
Vivantes	50	54	104
Disparues	42	26	68
En sommeil	8	20	28
Total	100	100	200

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Figure 3 : Évolution de l'association depuis sa création selon l'année de création



Malgré l'importante différence de recul entre les deux années d'observation, 50 % pour les associations créées en 1980 et 54 % seulement pour les associations créées en 1990 étaient toujours en activité à la date de l'enquête, soit en 1997. La première observation qui s'impose à l'examen de ces chiffres est que la proportion d'associations vivantes est à peu près la même pour les deux périodes d'observation, alors que l'on aurait pu s'attendre à une proportion significativement plus élevée d'associations vivantes pour les associations créées plus récemment.

L'accélération des créations d'associations des dernières années semble s'être accompagnée d'une baisse de leur durée de vie, même en tenant compte du fait que les premières années qui suivent la création sont des années à risque pour la survie de l'association.

Des différences importantes s'observent entre les deux périodes concernant les fréquences des disparitions déclarées et les mises en sommeil. Les associations créées en 1990 déclarent beaucoup moins de disparitions et beaucoup plus de mises en sommeil : alors que l'échantillon d'associations créées en 1980 enregistre 42 % de disparitions et 8 % de mises en sommeil, l'échantillon de 1990 déclare seulement 26 % d'associations disparues mais 20 % d'associations en sommeil à la date de l'enquête.

L'explication est que la disparition de l'association n'est le plus souvent pas brutale : une période de mise en sommeil la précède souvent, beaucoup d'associations créées en 1990 sont dans ce cas alors que pour les associations de 1980 la période de sommeil a souvent été suivie du constat par ses créateurs de la disparition de l'association.

2. Les disparitions d'association

a) *La concentration dans le temps de la disparition des associations*

Le tableau suivant indique les dates auxquelles les associations ont disparu : T représente l'année de création, T +1 l'année suivant la création, etc.

Tableau 10 Effectifs des dates de disparitions selon la date de création de l'association

Date de disparition	1980	1990
Sans réponse	4	2
T*	3	
T +1	6	8
T +2	8	5
T +3	2	2
T +4	5	4
T +5	3	2
T +6	1	2
T +7	3	1
T +8	1	-
T +9	1	-
T +10	2	-
T +11	-	-
T +12	2	-
T +13	-	-
T +14	-	-
T +15	-	-
T +16	1	-
T +17	-	-
Total des disparitions	42	26
Total des créations	100	100

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

L'examen des disparitions selon leur date de réalisation montre **que les disparitions d'associations interviennent surtout durant les premières années après la création**. Il y a une concentration des disparitions, mais la mortalité associative n'est pas, à la différence de celle des entreprises, concentrée essentiellement sur les deux premières années, mais plutôt sur les cinq premières années. Les associations ont manifestement une maturation beaucoup plus lente que les entreprises. Passées les 5 à 6 premières années, une stabilisation intervient. Près d'un dixième des associations créées ont déjà disparu l'année suivant leur création, pour l'échantillon de 1980, et plus des deux tiers des disparitions d'associations enregistrées sur les 18 années étaient intervenues pendant les six premières années ; le profil de l'échantillon de 1990 apparaît similaire avec un net ralentissement des disparitions d'associations à partir de T + 4.

b) *Les causes déclarées des disparitions*

L'analyse des causes de la disparition s'est faite à partir des déclarations des membres de l'association. 68 associations ont définitivement cessé leur activité sur les 200 associations examinées. Parmi elles, 60 associations ont expliqué les motifs de la disparition. La question posée était *Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la disparition de votre association ?* Les associations pouvaient proposer plusieurs réponses en les classant ; elles étaient également invitées si elles le souhaitaient à fournir ou expliciter d'autres éléments pour expliquer la disparition.

En général, ce n'est pas un facteur unique, mais un ensemble d'éléments qui expliquent la disparition de l'association. Le tableau n° 14 indique le facteur que les répondants ont classé au premier rang pour expliquer la disparition de leur association. Le tableau n° 15 recense l'ensemble des motifs exprimés pour expliquer la cessation de l'activité de l'association dans le cadre associatif, plusieurs réponses par association étaient donc possibles.

1. **La défection du fondateur ou des bénévoles** est la cause de disparition la plus souvent placée au premier rang. Au total dans 25 cas sur 60, soit environ 40 % des cas, les disparitions s'expliquent par un retrait des fondateurs ou de bénévoles jouant un rôle particulièrement important au sein de l'association.
2. **La fragilité du projet associatif** représente une cause première importante de disparition des associations : sur les 60 réponses d'associations disparues, un dixième mettent en avant la fragilité de leur projet.
3. **Les conflits au sein de l'association** expliquent en premier lieu la cessation définitive de l'activité pour 6 associations sur 60, ce qui n'est pas négligeable (1/10 des causes de disparition déclarées au premier rang).
4. Dans un certain nombre de cas, la structure associative créée ne fonctionne plus **mais l'activité de l'association s'est poursuivie dans un autre cadre juridique ou dans un autre cadre associatif**. Parfois c'est le succès de la mission ou le développement de l'association qui crée la disparition de la structure : fusion d'associations et poursuite dans un autre cadre juridique représentent 7 causes premières de disparition, et si l'on ajoute le cas des 2 associations qui s'étaient créées pour une durée limitée ou qui ont atteint leurs objectifs, cela fait 9 associations sur 60, soit 15 % des disparitions pour lesquelles la disparition ne relève pas d'un échec de l'entreprise associative mais parfois même d'un développement de l'activité ou d'une réalisation des missions .
5. Les facteurs liés au financement ne représentent une cause première de cessation de l'activité que pour des associations employeurs ; ils concernent 4 associations. Dans deux cas, il s'agit d'une disparition consécutive à un développement mal contrôlé de l'association. Les facteurs qui tiennent au financement ont très peu d'incidence auprès des associations sans salarié.

Les facteurs d'ordre « humain » constituent le premier élément explicatif de la cessation de l'activité, qu'il s'agisse du retrait du fondateur ou des bénévoles ou d'un conflit au sein de l'association, il représente plus de la moitié des causes de disparition et près des deux tiers des causes d'échecs.

Tableau 11 Tableau récapitulatif des causes déclarées de disparition classées au premier rang par les associations

	Effectif de rang 1	%
Retrait ou défection des bénévoles ou des fondateurs	25	42 %
Poursuite de l'activité dans un autre cadre associatif, privé (SARL...) ou public (GIP, service municipal, CCI...)	7	12 %
Fragilité du projet associatif	6	10 %
Conflits au sein de l'association	6	10 %
Insuffisance du nombre d'adhérents	5	8 %
Financement insuffisant	4	7 %
Difficultés tenant aux locaux	1	2 %
L'évolution du contexte économique, social ou juridique rend l'association sans objet	3	5 %
Les objectifs de l'association ont été atteints	2	3 %
Autre	1	2 %
Total	60	100 %

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

La prise en compte de la diversité des causes déclarées de disparition confirme l'analyse faite ci-dessus à partir des causes classées au premier rang. Apparaît toutefois, mais relativement peu souvent citée, la concurrence avec d'autres organismes.

Tableau 12 : Ensemble causes déclarées de disparition des associations (plusieurs réponses possibles)

	Effectif total des réponses	%
Retrait ou défection des bénévoles ou des fondateurs	48	35 %
Conflits au sein de l'association	16	12 %
Fragilité du projet	14	10 %
Insuffisance du nombre d'adhérents	12	9 %
L'évolution du contexte économique, social ou juridique rend l'association sans objet	11	8 %
Financement insuffisant	10	7 %
Une concurrence avec d'autres associations ou d'autres organismes exerçant la même activité	6	4 %
Les buts poursuivis ont été réalisés ou l'association s'est créée pour une durée provisoire	5	4 %
Poursuite de l'activité dans un cadre non associatif (SARL, GIP, structure municipale...)	5	4 %
Fusion concertée d'associations	8	6 %
Difficultés tenant aux locaux	2	2 %
Total (plusieurs réponses possibles)	137	100 %

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Les causes des disparitions varient par ailleurs en fonction d'un certain nombre d'éléments et notamment en fonction du profil de l'association.

Les absences de disponibilité des bénévoles et des fondateurs expliquent ainsi deux fois plus souvent qu'ailleurs la disparition des associations de loisirs, tandis que ces éléments affectent peu la survie des associations d'éducation et de formation : celles-ci apparaissent par contre très sensibles aux phénomènes de concurrence entre associations et ont tendance à fusionner ou à se regrouper par ailleurs. Les difficultés

au sein de l'association susceptibles de provoquer la disparition de l'association concernent surtout les associations d'action sociale et les associations d'opinion et d'expression.

1/3 des causes de disparition d'associations sportives s'expliquent par une insuffisance du nombre des adhérents.

Enfin, les facteurs de disparition des associations varient en fonction du profil des créateurs. Par exemple, le retrait ou l'absence de disponibilité des fondateurs et des bénévoles est beaucoup plus important dans les associations dirigées par des cadres supérieurs tandis que cet élément n'intervient quasiment pas pour les associations présidées par des retraités. Pour les employés ou les ouvriers, le facteur le plus déterminant est l'insuffisance du nombre d'adhérents. La baisse des financements publics explique essentiellement les disparitions des associations employeurs du secteur économie, emploi, développement local, insertion.

Le retrait ou l'absence de disponibilité des fondateurs et des bénévoles, associés à la fragilité du projet, constituent une cause essentielle de disparition des associations présidées par des jeunes, tandis que les disparitions d'associations présidées par des personnes âgées montrent une tendance plus importante à opérer des fusions d'associations qui se traduisent par la disparition de l'association observée.

Chez les femmes, les problèmes de disponibilité des fondateurs ou des bénévoles ont une importance nettement moindre que chez les hommes, mais les associations qu'elles président apparaissent plus sensibles aux problèmes de concurrence avec d'autres associations et plus propices aux regroupements d'association qui ont pour conséquence la disparition de la structure existante.

Les facteurs de disparition des associations appartenant à une fédération sont très spécifiques : le projet associatif n'est presque jamais en cause pour les associations fédérées, mais ces associations sont plus exposées à la concurrence d'autres associations effectuant les mêmes activités, plus enclines aux fusions ou regroupements d'associations et à l'insuffisance du nombre d'adhérents.

3. Les associations en « sommeil »

La notion de sommeil déclaré par l'association contient deux éléments : elle signifie que l'association n'a pas d'activité à la date de l'enquête mais que les responsables rencontrés pensent ou espèrent pouvoir relancer son activité.

À la date de l'enquête, fin 1997/début 1998, 8 associations sur les 100 créées en 1980 se déclaraient en sommeil pour 20 associations sur les 100 créées en 1990. La proportion d'associations déclarées en sommeil apparaît donc nettement plus élevée pour les associations récentes.

Il faut souligner que le constat de sommeil ou de disparition définitive de l'association n'est pas toujours facile à formuler. Lors des entretiens, les opinions divergent parfois au sein même de l'association pour savoir si celle-ci a définitivement cessé toute activité ou si elle peut, sous certaines conditions, reprendre un jour une activité.

Par ailleurs, parmi les associations qui déclarent une cessation momentanée de l'activité, deux connaissent des périodes alternatives d'activité et de sommeil liées au projet même, leur activité étant épisodique (organisation de safaris...).

Un critère qui peut appuyer l'argument d'une cessation définitive de l'activité est celui de la durée de la période de « sommeil ». Or si le recul est souvent suffisant pour une majorité d'associations créées en 1980, la situation est différente pour les associations créées récemment. Il est toutefois probable que la majorité des associations créées en 1990 qui se sont déclarées en sommeil en 1997 ne reprendront vraisemblablement pas d'activité, d'où sans doute une sous-estimation du nombre d'associations qui a définitivement cessé son activité.

À la question Depuis combien de temps votre association est-elle en sommeil ? les 28 associations en sommeil ont répondu de la manière suivante :

Tableau 13 Date de la mise en sommeil des associations selon l'année de création

	1980	1990	Ensemble
1985	1		1
1991		4	4
1992	1	4	5
1993	1	1	2
1994	2	5	7
1995		1	1
1996	3	4	7
Non réponse		1	1
Total	8	20	28

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

La mise en sommeil de l'association peut soit véritablement correspondre à une mise en sommeil, l'association envisageant effectivement de redémarrer dès qu'un élément qui lui fait actuellement défaut sera disponible, ou être une simple phase préalable de sa future disparition.

Le tableau précédent montre de façon frappante que les associations créées en 1980 n'auraient quasiment pas connu, selon leurs membres, de mise en sommeil avant 1992. Il est clair que des mises en sommeil effectuées entre 1980 et 1990 sont déclarées aujourd'hui comme étant des disparitions. Cela montre qu'il n'est pas possible de déduire du tableau n° 12 que les associations créées en 1990 ne seraient pas plus fragiles que celles créées en 1980 : 25 disparitions pour 100 créations sur les 8 premières années pour l'échantillon de 1990 et 31 disparitions pour 100 créations sur les 8 premières années pour l'échantillon de 1980. En fait, un bon nombre des 20 associations mises en sommeil de 1990 seront vraisemblablement déclarées comme disparitions dans l'avenir. Cet avenir est toutefois relativement indéterminé car si les périodes de sommeil sont souvent le préalable d'une disparition, ce n'est pas toujours le cas.

Les périodes de sommeil sont variables et parfois très longues : elles peuvent atteindre plusieurs années.

Le tableau suivant indique la proportion d'associations ayant connu dans le passé des périodes de « sommeil » et qui ont retrouvé une activité.

Tableau 14 Existence d'une période de sommeil passée des associations vivantes en 1997

	1980	1990	Total
une ou plusieurs périodes de sommeil	3	4	7
pas de période de sommeil	47	50	97
TOTAL	50	54	104

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Au total, sur les 50 associations créées en 1980 et encore vivantes en 1997, et sur les 54 associations de 1990 encore vivantes en 1997, respectivement 3 et 4 associations déclarent avoir connu dans le passé des périodes de sommeil, puis avoir repris une activité normale. La reprise de l'activité est principalement due à l'arrivée de bénévoles particulièrement impliqués (trois cas), un renouvellement de l'équipe (deux cas) et un cas une adaptation du projet associatif (un cas). Pour trois associations, une adaptation du projet a accompagné l'arrivée des nouveaux bénévoles ou le renouvellement de l'équipe.

Sur le stock d'associations en activité au moment de l'enquête, la proportion d'associations ayant connu des périodes de sommeil avoisinerait 7 %.

Le tableau suivant récapitule les causes déclarées de mise en sommeil de l'association classées au premier rang :

Tableau 15 Tableau récapitulatif des causes déclarées des mises en sommeil de l'association classées au premier rang par les déclarants

	Effectifs de rang 1
Retrait ou défection du fondateur ou des bénévoles	14
Une concurrence avec d'autres associations effectuant la même	3
L'évolution du contexte juridique, économique et social rend sans objet l'association	3
Une baisse des financements publics	2
La fragilité du projet associatif	1
Des difficultés tenant aux locaux ou à l'hébergement	1
Des difficultés avec un partenaire	1
Des conflits au sein même de l'association	1
Un nombre insuffisant d'adhérents	1
Autres ou remarques diverses	1
Total	28

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

La structure des causes déclarées de la mise en sommeil classées au premier rang apparaît assez proche de celle des disparitions : la moitié d'entre elles tiennent au retrait d'un membre important. Une différence cependant : les conflits expliquent peu les mises en sommeil. Au total, 16 causes internes et 11 causes extérieures expliquent la mise en sommeil des associations.

Tableau 16 Tableau récapitulatif des causes déclarées des mises en sommeil de l'association par les déclarants (plusieurs réponses possibles)

	Effectif total
Retrait ou défection du fondateur ou des bénévoles	25
Un nombre insuffisant d'adhérents	8
Une concurrence avec d'autres associations effectuant la même activité	7
Des difficultés au sein même de l'association	5
Une baisse des financements attendus ou espérés	4
Des difficultés tenant aux locaux ou à l'hébergement	4
Autres ou remarques diverses	4
La fragilité du projet associatif	3
L'évolution du contexte juridique, économique et social rend l'association sans objet	3
Des difficultés avec un partenaire	1
Nombre cumulé de réponses	64

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Le tableau précédent montre que les difficultés d'hébergement ou les difficultés au sein de l'association peuvent être surmontées si elles n'entraînent pas le retrait d'un fondateur ou de bénévoles indispensables : sinon, la probabilité de survie de l'association est très faible.

Tableau 17 Les facteurs de la reprise de l'activité chez les associations vivantes ayant connu des périodes de sommeil et les conditions de reprise de l'activité chez les associations actuellement en sommeil

	Vivantes	En sommeil	Total
L'arrivée de nouveaux bénévoles	2	10	12
L'arrivée de nouveaux professionnels		1	1
Une adaptation du projet	2	5	7
Une modification des statuts		2	2
La venue d'un nouveau Président	1	3	4
Un renouvellement de l'équipe	2	3	5
Un changement d'organisation	1		1
Des financements nouveaux		3	3
Total (plusieurs réponses possibles)	11	29	40

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

Le retrait de bénévoles, même jouant un rôle important dans l'association, peut être surmonté par l'arrivée de nouveaux bénévoles ; ce n'est pas le cas en général pour le retrait du président fondateur : il n'y a que pour une association de 1990 que la venue d'un nouveau président a permis la reprise de l'activité.

B. L'INCIDENCE DE QUELQUES ELEMENTS DU PROFIL DES CREATEURS ET DES CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION SUR LES DISPARITIONS

Un certain nombre d'éléments caractéristiques du profil associatif ou de celui des créateurs influencent la trajectoire et l'espérance de vie d'une association. L'analyse des résultats entre les deux périodes d'observation a montré que les tendances observées pour chacune des années d'observations sont très proches. Aussi la présentation suivante des évolutions possibles de l'association (vivantes, disparues ou en sommeil) regroupe les associations créées durant les deux périodes

d'observation (1980 et 1990), elle exprime des tendances d'évolution par éléments du profil des fondateurs ou par caractéristique associative, l'ensemble de ces éléments étant repris dans un graphique de synthèse.

1. L'âge des fondateurs

L'âge des créateurs a une incidence forte sur l'évolution de l'association.

Tableau 18 Incidence de l'âge du président sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Ensemble	Effectif
de 18 à 25	33 %	48 %	19 %	100 %	21
de 26 à 45	48 %	38 %	14 %	100 %	52
de 46 à 65	57 %	28 %	15 %	100 %	54
plus de 65	69 %	19 %	12 %	100 %	16
Ensemble	51 %	34 %	15 %	100 %	189

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

L'espérance de vie d'une association croît régulièrement et sensiblement avec l'âge du président fondateur : le taux d'association toujours en activité au moment de l'enquête est deux fois plus élevé lorsque le président fondateur a plus de 65 ans que lorsqu'il a moins de 25 ans. Le taux d'association ayant disparu décroît de la même manière avec l'augmentation de l'âge du président. Un tiers seulement des associations ayant été créées par un jeune de moins de 25 ans étaient encore en activité au moment de l'enquête, près de la moitié d'entre elles avaient déclaré avoir définitivement interrompu leur activité.

2. La catégorie socioprofessionnelle

Tableau 19 Incidence de la catégorie socioprofessionnelle du président sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectifs
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	33 %	42 %	25 %	100 %	12
Cadres et professions intellectuelles supérieures	50 %	38 %	12 %	100 %	34
Professions intermédiaires	43 %	40 %	17 %	100 %	47
Employés	63 %	30 %	7 %	100 %	27
Ouvriers	37 %	50 %	13 %	100 %	16
Retraités	79 %	21 %	-	100 %	19
Autres personnes sans activité professionnelle	54 %	19 %	27 %	100 %	26
Divers	56 %	33 %	11 %	100 %	18
Ensemble	52 %	34 %	14 %	100 %	199

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

La catégorie socioprofessionnelle du président fondateur a une incidence sur l'évolution de l'association ; elle confirme la longévité des associations présidées par les personnes âgées : puisque les associations présidées par des retraités étaient vivantes dans 4/5ème des cas à la date de l'enquête. Les associations présidées par des employés apparaissent par ailleurs plus stables que les autres puisque 63 % d'entre elles continuent leur activité dans le même cadre. Les associations dirigées par des artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs exploitants semblent avoir une période d'activité plus courte. La cessation de l'activité définitive

ou les périodes de sommeil apparaissent assez fréquentes dans les associations présidées par des ouvriers. Notons la proportion très élevée d'associations en sommeil pour les associations présidées par des personnes sans activité professionnelle (37 % des cas).

Un des enseignements du tableau est que les associations présidées par des personnes engagées dans la vie active présentent souvent une longévité moins grande que les autres.

3. L'incidence du sexe du président sur la fragilité de l'association

La longévité associative ne varie pas beaucoup selon que l'association est présidée par un homme ou par une femme.

Tableau 20 Incidence du sexe du président sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Ensemble	Effectif
Masculin	52 %	35 %	13 %	100 %	164
Féminin	54 %	29 %	17 %	100 %	35
Ensemble	52 %	34 %	14 %	100 %	199

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

4. Le secteur d'activité de l'association

Avec l'âge et la CSP du président, le secteur d'activité de l'association est une variable clef de la trajectoire associative.

Les associations du secteur sanitaire et social ne sont pas mises en sommeil : en général, elles restent actives ou disparaissent. Ceci confirme le haut degré de professionnalisation reconnu au mouvement associatif dans ce domaine.

La plus grande longévité associative s'observe pour les associations de loisirs et de sociabilité qui sont vivantes dans des proportions deux fois supérieures aux associations culturelles ou aux associations d'opinion, d'expression et de défense des droits qui apparaissent particulièrement peu pérennes. Les associations sportives, et d'action sociale présentent également des longévités significativement supérieures à la moyenne.

Ce sont les associations culturelles qui connaissent la fréquence la plus élevée de mises en sommeil puisque près de 28 % d'entre elles se sont déclarées en sommeil au moment de l'enquête, proportion deux fois plus importante que pour la moyenne de l'échantillon. Cette fréquence plus élevée d'interruption de l'activité s'explique par l'objet même des associations culturelles, souvent très lié à un projet ou à un promoteur donné.

Tableau 21 Incidence du secteur d'activité sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
Action sociale santé	58 %	42 %	-	100 %	12
Culture	38 %	34 %	28 %	100 %	47
Sports	61 %	24 %	15 %	100 %	33
Loisirs et sociabilité	69 %	19 %	12 %	100 %	32
Éducation formation	56 %	38 %	6 %	100 %	16
Insertion/emploi/économie développement local	53 %	42 %	5 %	100 %	19
Opinion/expression/défense droits et des intérêts	37 %	50 %	12 %	100 %	32
Divers	NS	NS	NS	100 %	5
Ensemble	51 %	35 %	14 %	100 %	196

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

5. L'hébergement de l'association

Le tableau confirme que les associations qui ont élu domicile en mairie ou dans un établissement public ont une forte probabilité de survie. En revanche, les associations qui ont établi leur siège au domicile du président ou d'un membre disparaissent dans des proportions plus fortes que la moyenne.

Tableau 22 Évolution de l'association selon la localisation du siège de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
Mairie	72 %	19 %	9 %	100 %	32
Domicile du président ou d'un membre	41 %	43 %	16 %	100 %	81
Autre établissement public	71 %	22 %	7 %	100 %	41
Divers ou autres	30 %	42 %	27 %	100 %	44
Ensemble	52 %	34 %	14 %	100 %	198

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

6. Le nombre de partenaires dispensateurs de subvention

L'insertion de l'association dans un réseau de financement constitue un important facteur de longévité : alors qu'un tiers seulement des associations isolées sont toujours en activité à la date de l'enquête, les 3/4 des associations ayant 1 ou 2 partenaires financeurs étaient toujours en activité. En revanche, la multiplicité de sources de financement n'est pas un facteur de longévité comme on le pense parfois, l'essentiel étant pour les associations d'avoir au moins un partenaire, mais un partenaire stable.

Tableau 23 Incidence nombre de partenaires dispensateurs de subvention sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
Aucun partenaire	37 %	49 %	14 %	100 %	98
Un partenaire	77 %	5 %	18 %	100 %	57
2 ou plus	68 %	16 %	16 %	100 %	14
Ensemble	54 %	31 %	15 %	100 %	169

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

7. L'appartenance à une fédération

L'appartenance à une fédération constitue un facteur de longévité associative, puisque les associations fédérées poursuivaient leur activité à la date de l'enquête dans près de 70 % des cas et elles n'avaient disparu que dans un 1/5 ème des cas tandis qu'une majorité d'associations n'appartenant pas à une fédération avait disparu ou se trouvaient en sommeil à la date de l'enquête.

Tableau 24 Incidence de l'appartenance à une fédération sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
App. à une fédération	68 %	20 %	12 %	100 %	60
N'appartiennent pas à une fédération	45 %	39 %	16 %	100 %	127
Ensemble	52 %	33 %	15 %	100 %	187

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

8. L'emploi salarié

L'incidence de l'emploi salarié sur la trajectoire de l'association apparaît importante : les associations employeurs se déclaraient vivantes et en activité à la date de l'enquête dans des proportions très importantes (2 sur 3 était encore vivantes) ; au contraire, les associations sans salarié connaissent des fréquences de disparition ou de mise en sommeil beaucoup plus élevées. Les associations sans salarié déclarent en outre, dans 1/5 ème des cas, être en sommeil au moment de l'enquête, alors que cette proportion est très faible chez les associations employeurs.

Tableau 25 Incidence de l'existence d'emploi salarié dans l'association sur l'évolution de l'association

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
Sans salarié	46 %	32 %	22 %	100 %	164
Employeur	68 %	27 %	5 %	100 %	22
Ensemble	52 %	34 %	14 %	100 %	186

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

9. L'influence d'une filiation

Les associations qui se sont créées à la suite d'une autre association, c'est-à-dire souvent après une fusion ou avec un projet remanié, une équipe renouvelée ou plus soudée présentent une longévité nettement plus importante que la moyenne des associations.

Tableau 26 Incidence d'une activité antérieure de l'association dans une autre structure associative.

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total	Effectif
Activité antérieure	71 %	14 %	14 %	100 %	7
Pas d'activité antérieure	53 %	33 %	15 %	100 %	184

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

10. L'aire d'intervention

Le tableau suivant indique le taux de disparition et de mise en sommeil en fonction de l'aire d'intervention. Les associations de quartiers, surtout créées en 1990, ont un taux de survie remarquable ; les associations qui ont une aire d'intervention départementale ont un taux de survie particulièrement élevé. Toutes les autres associations ont des taux de survie inférieur à la moyenne.

Tableau 27 Incidence de l'aire d'intervention sur l'évolution des associations

	Vivantes	Disparues	En sommeil	Total
Le quartier	70 %	20 %	10 %	100 %
La commune	54 %	32 %	15 %	100 %
Plusieurs communes	44 %	43 %	13 %	100 %
Le département	66 %	23 %	11 %	100 %
La région	43 %	38 %	19 %	100 %
La France	43 %	29 %	29 %	100 %
Autre	59 %	31 %	9 %	100 %
Total *	54 %	32 %	14 %	100 %

Enquête LES — MATISSE — 1997 sur les trajectoires associatives

11. Synthèse

Le graphique suivant propose une hiérarchie des facteurs favorables à la longévité des associations et symétriquement les facteurs de risque de disparition ou de mise en sommeil.

Graphique n°4 : Tendance d'évolution de l'association selon ses caractéristiques à la création



CONCLUSION

L'analyse des trajectoires associatives sur les deux cohortes d'associations créées dans l'Orléanais a mis en évidence, d'une part, l'importance de la notion de " mise en sommeil ", notion dont le contenu différencié n'apparaît aux acteurs mêmes de l'action associative, qu'avec recul : au moment où elle est décidée. La " mise en sommeil " passe, le plus souvent, pour un choix différé entre la disparition de l'association et la mise en place d'une nouvelle activité. Avec le recul, elle peut effectivement être cette période où le sort de l'association était en balance, mais souvent les promoteurs de l'association considèrent, que les choses étaient déjà jouées et les choix déjà implicites au moment de la " mise en sommeil ".

L'étude a également montré que la disparition d'une association n'est pas nécessairement un échec : il y a des disparitions programmées, il y a aussi des projets qui mûrissent, qui évoluent, ou qui trouvent un aboutissement dans d'autres formes juridiques ; il y a aussi le parcours accompli de l'association ; il y a aussi bien sûr les disparitions qui traduisent un échec lié à un projet mal défini, trop ambitieux ou confronté à un environnement perturbé par des dissensions internes.

En suivant le fil de cette réflexion, l'étude a mis en évidence les facteurs favorables à la survie associative et des facteurs de risque de disparition de l'association. Il s'agit là d'indications permettant de mieux comprendre la dynamique associative concrète. Il serait erroné d'en conclure que les associations présentant des facteurs de risques devraient être délaissées au profit de celles qui cumulent des situations favorables à la longévité. Une telle démarche reviendrait à nier la dynamique du mouvement associatif, car souvent, plus il y a de facteurs de risques, plus l'action associative peut être utile, voire nécessaire, comme l'illustre par exemple la participation importante des jeunes à la création d'associations qui sont par ailleurs parmi les moins pérennes.

L'étude repère des facteurs d'évolution expliquant la reprise de l'activité chez des associations ayant connu des périodes de sommeil. Enfin, l'effervescence de tel ou tel secteur influe directement sur les perspectives de stabilisation de l'activité associative : les associations culturelles ont une probabilité de vie bien inférieure aux associations de loisir par exemple, mais cette différence s'explique par l'objet même des associations culturelles, souvent très liées à un projet ou à un promoteur donné.

Par sa souplesse, l'association de loi de 1901 répond à une multitude de préoccupations et permet une diversité de mise en œuvre concrète : il est naturel que cette diversité se reflète aussi dans les probabilités de vie des associations. Pourtant l'objet de l'association, ce n'est pas sa perpétuation identique à elle-même dans le temps, c'est la réalisation de la mission qu'elle s'assigne dans la société. L'importance du phénomène associatif aujourd'hui justifie largement qu'il soit l'objet d'analyses plus précises ; il ne faudrait pas qu'elles aboutissent à des décisions hâtives qui pourraient confondre l'outil (l'association) et le but (la mission de l'association), les conditions mêmes de la possibilité de l'action (le statut associatif) et sa chance de durée (les pronostics a priori de réussite ou d'échec).

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition des associations créées selon le secteur d'activité et l'année de création.....	7
Tableau 2 Évolution de la structure des créations d'association selon l'aire d'intervention.....	11
Tableau 3 Age du président fondateur selon l'année de création de l'association	11
Tableau 4 Moyenne d'âge des administrateurs selon l'année de création de l'association	12
Tableau 5 Secteur d'activité de l'association selon l'âge du président fondateur	12
Tableau 6 Sexe du président fondateur selon l'année de création de l'association	13
Tableau 7 Proportion de femmes créateurs selon le rang dans le conseil d'administration	13
Tableau 8 Profession des présidents créateurs selon l'année de création.....	14
Tableau 9 Évolution de l'association depuis sa création selon l'année de création	15
Tableau 10 Effectifs des dates de disparitions selon la date de création de l'association.....	17
Tableau 11 Tableau récapitulatif des causes déclarées de disparition classées au premier rang par les associations	19
Tableau 12 : Ensemble causes déclarées de disparition des associations (plusieurs réponses possibles).....	19
Tableau 13 Date de la mise en sommeil des associations selon l'année de création.....	21
Tableau 14 Existence d'une période de sommeil passée des associations vivantes en 1997	22
Tableau 15 Tableau récapitulatif des causes déclarées des mises en sommeil de l'association classées au premier rang par les déclarants.....	22
Tableau 16 Tableau récapitulatif des causes déclarées des mises en sommeil de l'association par les déclarants (plusieurs réponses possibles).....	23
Tableau 17 Les facteurs de la reprise de l'activité chez les associations vivantes ayant connu des périodes de sommeil et les conditions de reprise de l'activité chez les associations actuellement en sommeil	23
Tableau 18 Incidence de l'âge du président sur l'évolution de l'association.....	24
Tableau 19 Incidence de la catégorie socioprofessionnelle du président sur l'évolution de l'association.....	24
Tableau 20 Incidence du sexe du président sur l'évolution de l'association.....	25
Tableau 21 Incidence du secteur d'activité sur l'évolution de l'association	26
Tableau 22 Évolution de l'association selon la localisation du siège de l'association.....	26
Tableau 23 Incidence nombre de partenaires dispensateurs de subvention sur l'évolution de l'association....	27
Tableau 24 Incidence de l'appartenance à une fédération sur l'évolution de l'association.....	27
Tableau 25 Incidence de l'existence d'emploi salarié dans l'association sur l'évolution de l'association.....	27
Tableau 26 Incidence d'une activité antérieure de l'association dans une autre structure associative.....	28
Tableau 27 Incidence de l'aire d'intervention sur l'évolution des associations.....	28